

Magazine du Conseil général

l'Aveyron



2010

LE BUDGET

DU CONSEIL GÉNÉRAL

AU QUOTIDIEN

DES AVEYRONNAIS

**SUPPLÉMENT N°149
MAI 2010**



www.cg12.fr

Point de vue



Le Conseil général a adopté son budget 2010 dans un contexte général tendu. Alors que de nombreuses collectivités locales réduisent leurs efforts sur leur patrimoine ou vis-à-vis de leurs aides et font appel à la fiscalité, j'ai tenu à ce que le cap fixé en 2009 soit gardé. Pour favoriser l'emploi, ce budget maintient donc les investissements. Pour accompagner les familles, les impôts ne seront pas augmentés. Seule une gestion rigoureuse le permet. Mais un budget ne se réduit pas à des chiffres. J'ai voulu placer celui de l'Aveyron pour cette année dans une démarche globale pour la ruralité que j'estime en danger. Je propose la mise en place d'un comité de réflexion et d'actions, composé d'élus et d'acteurs locaux. Ses travaux devront être terminés à l'automne afin de pouvoir organiser alors des Rencontres de la ruralité. Je m'engage, à la lumière de leurs conclusions, à adapter le programme pour les Aveyronnais que le Conseil général a adopté le 29 septembre 2008.

Jean-Claude Luche
Président du Conseil général

LE BUDGET 2010 DU CONSEIL GÉNÉRAL 364,82 millions d'euros

155,68 millions d'euros
pour la solidarité



123,68 millions d'euros
pour le soutien à l'économie
et à l'emploi



85,46 millions d'euros
pour le fonctionnement



Chaque jour, le Conseil général consacre 765 358 € au service des Aveyronnais, de l'économie et de l'aménagement des territoires.

- 426 521 € au titre des actions de solidarité, dont 382 417 € pour l'aide sociale.
- 338 838 € pour le soutien à l'économie et à l'emploi dont 259 980 € d'investissements directs sur les routes, les collèges, les divers bâtiments et les transports.
- 75 858 € d'aides aux communes et divers partenaires économiques et culturels pour favoriser le développement et l'attractivité du département.



Le cap est maintenu

Le budget 2010 du Conseil général permet, dans un contexte social et économique toujours difficile, de garder le cap par rapport aux priorités déjà exprimées dans le budget 2009.

La solidarité à l'égard de la jeunesse, des personnes âgées, des personnes handicapées et de tous les Aveyronnais en difficulté, en est l'axe majeur. Près de 43 % du budget y sont consacrés. Les efforts déjà engagés en 2009 pour les actions en direction du monde associatif, et en particulier des acteurs culturels, sont amplifiés avec des crédits en progression de 16,5 %.

Dans un pays où l'activité demeure fragilisée, le Conseil général continue à apporter sa contribution à la relance économique. Il maintient en 2010 un niveau d'investissement important sur son patrimoine (routes et collèges), et accompagne les acteurs économiques. Plus de 123 M€ sont ainsi injectés dans l'économie aveyronnaise pour soutenir les entreprises agricoles, industrielles, artisanales et de services. Ce budget est rendu possible par une gestion rigoureuse des moyens de fonctionnement de la collectivité départementale et la maîtrise des emprunts.

Brèves

ENFANCE, INSERTION, VIEILLESSE

2010 sera l'année de la finalisation de trois démarches engagées en 2009 : l'adoption des schémas de prévention de l'enfance, de l'insertion et de la coordination gérontologique. C'est l'aboutissement d'une très large consultation réalisée avec l'ensemble des partenaires concernés. Ces schémas définiront pour les années à venir les orientations majeures du Conseil général dans les domaines concernés avec un début de mise en œuvre des actions dès cette année.

TRANSPORTS

Les transports interurbains concernent l'exploitation de 54 lignes régulières. Pour l'année 2010, l'objectif est de mettre en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite la ligne Rodez-Villefranche-de-Rouergue (à l'automne) et de lancer la réflexion sur les conditions dans lesquelles pourrait se faire la tarification unique en 2011. Il faut rappeler que la gratuité des transports scolaires est effective depuis la rentrée 2009-2011.



Une attention particulière portée aux familles : les impôts du conseil général n'augmentent pas en 2010

Pas d'augmentation de la fiscalité

Le rapporteur général du budget, René Quatrefoies, a qualifié le budget 2010 de « responsable ». Il permet, a-t-il notamment souligné, de faire face à l'évolution des dépenses obligatoires, de répondre aux engagements pris et de maintenir à un niveau très élevé le volume des investissements.

C'est aussi, a ajouté M. Quatrefoies, un budget solidaire « soucieux des difficultés que rencontrent les ménages et les entreprises aveyronnaises. Dans le contexte actuel de crise économique, ce budget est équilibré sans augmentation de fiscalité ».



L'animation des territoires,
un atout pour l'Aveyron

A chaque étape de la vie des Aveyronnais

La solidarité est le fil continu qui relie le Conseil général à tous les Aveyronnais.

C'est son cœur de métier, son premier devoir.

Devoir d'être présent à chaque étape de la vie des Aveyronnais, pour les accompagner dans leurs responsabilités familiales, leur parcours d'insertion, pour faire face au handicap, à la dépendance. Devoir aussi d'être présent pour soutenir leur épanouissement personnel par l'accès à la connaissance, à la culture, aux sports.

La solidarité, qu'elle soit sociale (avec une progression de la charge de 5 % par rapport à 2009), culturelle, sportive, liée à la formation, a vocation à relier les générations, à maintenir le lien social sur l'ensemble des territoires en permettant à chacun d'avoir accès aux services à la population, plus particulièrement en milieu rural. Pour mettre en œuvre cette politique, le Conseil général intervient directement ou avec l'aide qu'il apporte au secteur associatif et à travers le partenariat avec les autres collectivités, communes, communautés de communes, agglomération.

Les moyens mis en œuvre par le Conseil général pour assurer les conditions de ce « mieux vivre ensemble » représentent près de 43 % de son budget.



Les actions de solidarité	155 680 069 €
Actions sociales	139 582 243 €
Equipement social	1 513 938 €
Emploi et Insertion	15 727 579 €
Personnes âgées , hors APA	17 727 600 €
APA	42 830 500 €
Personnes handicapées	35 628 400 €
Protection de l'enfance et de la famille	24 473 894 €
Prévention santé	568 860 €
Autres interventions	1 111 472 €
Formation et enseignement supérieur	1 740 680 €
Enseignement supérieur	615 510 €
Aide aux jeunes et accompagnement pédagogique	1 125 170 €
Politique en faveur du sport et des jeunes	1 548 970 €
Sports scolaires et sports collectifs	1 096 500 €
Animations et loisirs	452 470 €
Politique en faveur du développement culturel	5 823 097 €
Développement et promotion artistique	5 028 741 €
Bibliothèque départementale de prêt	319 886 €
Archives départementales	156 770 €
Muséographie	187 500 €
Archéologie	130 200 €
Sécurité	6 985 079 €
Contribution au service d'incendie et secours	6 477 532 €
Centres de secours	250 000 €
Avances / casernes de gendarmerie	168 053 €
Comité de sécurité routière	84 494 €
Subventions diverses	5 000 €

L'action au quotidien pour les solidarités en 2010

Social

- L'action au quotidien sera renforcée en 2010 par la création de 5 postes de travailleurs sociaux.
- 2010 sera également l'année de la finalisation de trois démarches d'envergure engagées en 2009, avec l'adoption au cours du 1^{er} semestre des schémas de prévention de l'enfance, de l'insertion, et de la coordination gérontologique.

Culture, sport, jeunesse, formation, enseignement supérieur

- Des actions d'accompagnement à l'éveil pédagogique, telles que l'attribution pour la 2^e année d'un dictionnaire à tous les collégiens entrant en 6^e ou en classe d'enseignement spécialisé.
- La gratuité du « Chèque's Ados » pour tous les collégiens (12 500 jeunes concernés).
- L'extension à tous les collèges de l'opération « Théâtre au collège ».
- Des aides spécifiques à l'enseignement supérieur, particulièrement en faveur de l'IUT de

Rodez, pour lequel des investissements lourds sont programmés en 2010, et du Centre Universitaire Jean-François Champollion.

- Une politique en faveur du sport et des jeunes, tournée vers la découverte et la présentation de la nature aveyronnaise. Le schéma départemental des activités de pleine nature va s'enrichir en 2010, avec le recensement de lieux de pratiques des loisirs, la labellisation de sites et le développement d'événements « sport nature » sur le territoire départemental.
- L'aide aux mouvements sportifs à travers des contrats d'objectifs, et un soutien technique et financier, auprès de plus de 10 000 jeunes.
- Le développement et l'accompagnement du sport scolaire, avec des manifestations, telles que les raids des collèges et lycées, le cross scolaire, les jeux de l'Aveyron.
- L'installation, début 2010, de groupes de travail sur les thématiques de l'animation culturelle, de la création artistique, de la médiation et de

l'image d'un territoire dans le prolongement des Assises de la Culture du 27 octobre 2009, va permettre de renforcer l'offre d'animation, de conforter les initiatives des acteurs culturels territoriaux, d'irriguer et d'animer le territoire.

- Une offre muséographique modernisée et attractive, avec la mise en réseau des musées départementaux autour d'une thématique commune du rapport de l'homme à son environnement, et l'entrée gratuite aux jeunes de moins de 26 ans.





Témoignages



Léon Fabre
président du comité aveyronnais
de bowling et de quilles

Le comité aveyronnais de bowling et de quilles compte 4 300 licenciés, ce qui le place en seconde position dans le département après le football. Les quilles de huit en constituent bien évidemment le noyau dur et assurent par la même occasion une part originale de l'identité aveyronnaise.

En un peu plus d'un siècle, explique le président Léon Fabre, sous l'impulsion des Aveyronnais émigrés à Paris, les quilles sont passées du jeu de village qu'il fallait codifier au sport organisé et encadré par les très nombreux bénévoles des 94 clubs (dont 22 clubs corporos) du département.

Pour lui, gérer le développement des quilles est un vrai bonheur. Surtout lorsqu'il s'appuie en priorité sur la formation des jeunes mais aussi celle des animateurs, des délégués chargés de l'organisation des rencontres, des arbitres (700 chaque dimanche sur tous les terrains). Aussi, pour Léon Fabre, « le partenariat avec le Conseil général représente quelque chose d'essentiel au niveau de l'aide financière pour le fonctionnement. Mais c'est d'abord une reconnaissance par rapport au travail que nous menons, notamment avec les jeunes ».

Depuis plus de 60 ans, l'Union nationale des associations familiales est la voix des familles de France. Pour Georgette Garric, présidente de la structure départementale (l'UDAF), il s'agit de représenter toutes les familles dans les instances qui les concernent mais aussi de gérer les services d'intérêt familial qui lui sont confiés par la Justice, l'Etat, le Conseil général... Avec le Conseil général, souligne Mme Garric, le partenariat est incontournable et essentiel. Il se fait dans un très bon esprit, aussi bien dans les relations avec les élus qu'entre les services, à travers trois conventions. Une quatrième est en préparation.

L'UDAF aveyronnaise, explique sa présidente, compte 7 700 familles adhérentes, engagées dans 99 associations qui assurent un maillage fort du territoire. Au-delà de son cœur de métier de défense, de réflexion et de proposition, l'UDAF et les associations jouent un rôle majeur pour l'activité en Aveyron : quelque 3 000 emplois dans de multiples domaines. L'UDAF exprime également l'importance du bénévolat dans le département : 1 400 heures par an uniquement en ce qui concerne les 120 représentants du conseil d'administration.



Georgette Garric
présidente de l'UDAF



Monique Fréjaville
présidente des Espaces Culturels
Villefrancois

Pour Monique Fréjaville, présidente des Espaces Culturels Villefrancois, qui organisent notamment le Festival en Bastides et la saison théâtrale de Villefranche, l'aide financière du Conseil général est importante. Elle représente 18 % du budget global de l'association. Mais c'est aussi une aide morale, une reconnaissance du travail accompli et du bénévolat en matière culturelle.

« La direction fixée par le président du Conseil général lors des Assises de la culture en novembre 2009 permet de penser que cette aide sera pérenne et, si possible, en augmentation afin que les manifestations culturelles contribuent à faire d'un département rural un territoire qui a toute sa place dans le paysage culturel de Midi-Pyrénées. L'objectif des Espaces culturels reste en effet d'inscrire l'art théâtral en milieu rural, de mixer les publics et d'amener les jeunes au théâtre », indique-t-elle.

C'est d'ailleurs dans cette démarche, rappelle Monique Fréjaville, que le Conseil général s'est appuyé sur les Espaces Culturels pour conduire dans le secteur de Villefranche-de-Rouergue le lancement de l'opération Collège au théâtre au printemps.



La ruralité et ses exigences
au cœur des préoccupations du
Conseil général



Priorité à l'emploi

La commande du Conseil général à travers ses marchés publics (routes, bâtiments, transports...) reste un levier essentiel de l'activité économique et donc de l'emploi dans un département comme l'Aveyron. Ce fut le cas en 2009, dans un contexte de crise économique sévère.

Les travaux engagés sur les routes départementales représentent annuellement quelque 900 emplois, sans compter les agents qui travaillent à l'entretien de la voirie. L'entretien et la rénovation des bâtiments départementaux correspondent à 220 emplois, hors personnel du Conseil général. Plus de 300 exploitants professionnels ou particuliers sont concernés par les transports organisés par le Conseil général. L'année dernière, la contribution de la collectivité départementale au plan de relance a représenté un bol d'oxygène apprécié. Le Conseil général a choisi de poursuivre avec les mêmes objectifs et de maintenir un niveau élevé pour ses investissements en 2010 en ce qui concerne les routes (61,6 M€, soit une augmentation de 15%) ou les collèges (des crédits en progression de 7%). De plus, sa participation en 2010 au financement de la mise à deux fois deux voies de la RN 88 sera de 3 M€. À ces interventions directes, il faut ajouter les aides du Conseil général aux acteurs de la dynamique locale dans les secteurs de l'agriculture, de l'économie, du tourisme et de l'environnement.

Le soutien à l'économie et l'emploi	123 675 773 €
Routes	61 672 001 €
Bâtiments et collèges	15 131 859 €
Travaux et équipements divers bâtiments	4 608 800 €
Travaux et équipements collèges	5 950 000 €
Dotation de fonctionnement des collèges	4 573 059 €
Transports	18 089 000 €
Transports scolaires	15 285 000 €
Transports collectifs	2 804 000 €
Agriculture et gestion de l'espace	4 142 900 €
Aide à la mutation du monde agricole	3 742 900 €
Travaux de remembrement	400 000 €
Politique de soutien à l'économie aveyronnaise	5 176 450 €
Développement touristique	4 935 071 €
Développement territorial	4 407 703 €
Environnement	7 907 664 €
Patrimoine culturel	893 500 €
Téléphonie et haut débit	340 000 €
Coopération décentralisée	79 625 €
Fonds d'intervention conjoncturelle	900 000 €

L'action au quotidien

pour le soutien à l'économie et à l'emploi en 2010

Investissements directs du Conseil général sur les routes, les bâtiments, les transports

- Début des travaux d'aménagement de la RN 88 sur la liaison Carmaux/Rodez.
- 2^e tranche de la déviation de Viviez.
- Aménagement de la Côte d'Hymes.
- Poursuite de l'aménagement de la Côte de Saint-Germain.
- Poursuite de la déviation de Curlande.
- Sauvegarde du patrimoine routier (réfection de chaussées et d'ouvrages d'art, équipement de sécurité, réparation de glissements de terrains...).
- Pour les collèges :
 - Engagement d'une opération de restructuration du collège d'Onet-le-Château.
 - Travaux de rénovation visant à maîtriser les dépenses d'énergie aux collèges d'Espalion, de Rignac, et de Rieupeyroux.
 - Aménagement pour l'accessibilité des personnes handicapées aux collèges de Pont-de-Salars et Réquista.

- Extension de l'environnement numérique de travail à tous les collèges.
- Au niveau des transports :
 - Mise en œuvre du schéma d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sur la ligne Villefranche-de-Rouergue/Rignac/Rodez.
 - Engagement d'une réflexion sur la tarification unique des transports collectifs.

Actions et investissements aidés par le Conseil général

- Les projets de territoire constituent un axe majeur de la politique agricole et de gestion de l'espace. L'opération « un territoire, un projet, une enveloppe » se poursuit. Après le Lévézou en 2009, un nouveau territoire d'action sera proposé en 2010.
- L'extension de la zone d'activité départementale de La Cavalerie.
- En 2010, année jacquaire, un programme de mise en sécurité des marcheurs va être engagé sur le GR65, Chemin de St-Jacques-de-Compostelle qui traverse le département sur 100 km.

- De nouvelles conventions de partenariat pour l'aménagement des communes, vont être signées, se rajoutant aux sept conventions déjà signées, qui couvrent 40% des Aveyronnais.
- La réhabilitation des déchèteries, l'extension des déchetteries pour accueillir de nouvelles filières de tri pour optimiser la gestion des déchets.
- La révision en 2010 du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés, va permettre de prendre en compte les préconisations du Grenelle de l'environnement.
- La valorisation et la sauvegarde du patrimoine ayant un intérêt culturel historique ou architectural : 535 édifices protégés.





Témoignages



Jean-Paul Peyrac
maire de Cruéjols

Pour Jean-Paul Peyrac, maire de Cruéjols (un peu plus de 400 habitants), les communes rurales aveyronnaises doivent aujourd'hui encore veiller aux infrastructures. Il dit qu'il y a toujours à faire sur les chemins, sur la salle des fêtes ou à l'école. Mais, avec une démographie qui, fort heureusement, se redresse dans de nombreux secteurs du département et les évolutions des modes de vie, les services publics et les services à la population deviennent des questions majeures.

« Le maire ne peut pas tout faire. Mais il ne peut pas non plus se désintéresser de l'avenir de La Poste, de l'école, de l'accompagnement de la petite enfance avec les garderies, de l'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées... ».

Pour Jean-Paul Peyrac, le travail en intercommunalité est bien évidemment une nécessité pour répondre le mieux possible aux légitimes attentes de la population. Mais, ajoute-t-il, il est également indispensable pour les élus locaux de se sentir accompagnés et aidés comme le fait le Conseil général. « C'est un partenariat exemplaire qui nous permet de faire remonter les besoins et de trouver les moyens d'y répondre plus facilement ».

Pour Jean-Pierre Servant, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Aveyron, avec les sommes importantes consacrées aux routes départementales et aux travaux publics, le Conseil général génère une part déterminante de l'activité des entreprises de travaux publics. C'est un effort exceptionnel et rare d'une collectivité attentive à la qualité de son réseau routier, un effort qui doit être apprécié à sa juste valeur. Car, dans notre département rural, les réalités économiques et démographiques font que la route est et restera le moyen de liaison dominant.

Sensible au développement économique, J.P. Servant note qu'avec son engagement sur l'axe Toulouse-Rodez, le Conseil général s'implique dans une véritable démarche de développement dont les effets dépasseront le domaine des travaux publics, en ouvrant des perspectives aux entreprises locales et aux territoires situés le long ou à proximité de la RN 88. Enfin, concernant le secteur du BTP, dont les activités essentielles consistent à relier les hommes, à les abriter et à abriter leurs activités, il se réjouit de cette dynamique volontariste, particulièrement au moment où le BTP traverse la crise la plus grave qu'il ait connue depuis la guerre.



Jean-Pierre Servant
président de la Fédération du Bâtiment
et des Travaux Publics de l'Aveyron



Bernard Dalmon
Défi 12

C'était en 1989. Bernard Dalmon rencontre presque en même temps le maire d'alors de Luc-la-Primaube et conseiller général de Rodez Ouest, Jean-Paul Espinasse, et le Comité d'expansion. Il a une idée. Il a envie de la concrétiser quelque part en Aveyron et de faire vite. Ainsi est né Défi 12. Plus de vingt ans après, l'entreprise emploie 35 personnes. Elle s'est positionnée avec succès sur un créneau de bureau d'études et de cabinet d'ingénierie dans les domaines de la mécanique, de l'aéronautique et de l'automobile. Elle a comme clients Forest, Airbus, PSA, Bosch, Ratier Figeac... De ce parcours, le patron de Défi 12, Bernard Dalmon, retient d'abord l'importance de l'accompagnement des collectivités locales, dont le Conseil général, lorsqu'il faut démarrer (ici sous la forme d'un atelier relais) ou passer d'une étape à l'autre. Ainsi, lorsqu'il a été nécessaire, il y a deux ans, de franchir un palier de développement, le Conseil général a répondu présent.

Pour Bernard Dalmon, « aller voir tous ceux qui peuvent nous aider à mener à bien nos projets, cela fait partie du métier de dirigeant. Et lorsque leur écoute est attentive, c'est un encouragement ».



Du terrain doivent monter les propositions pour une ruralité qui soit source de développement

Solidarité et développement durable en milieu rural

Le budget 2010 du Conseil général s'inscrit dans une démarche globale que le président Jean-Claude Luche a résumé en une phrase : faire de l'Aveyron un modèle de solidarité et de développement en milieu rural.

Le constat est clair : le monde rural souffre globalement, au-delà même de l'agriculture confrontée à une des plus graves crises qu'elle ait connue depuis la seconde guerre mondiale. L'Aveyron, a rappelé le président du Conseil général en présentant le budget, l'a affirmé à plusieurs reprises : il n'y a pas de fatalité du destin.

Le département a des atouts : une économie qui a montré ses capacités de résistance et d'innovation, un potentiel d'espaces remarquables, des femmes et des hommes qui ne reculent pas devant l'adversité. Ce sont autant de bases sur lesquelles peut se construire un monde rural solidaire et moderne. La proposition du président du Conseil général, avec la création d'un Comité de réflexion et d'action sur la ruralité vise, a expliqué Jean-Claude Luche, à alimenter une série de propositions qui seront prises en compte dans les interventions du Conseil général.

Des pistes de travail sont fixées : la place des services publics et des services au public sur les territoires aveyronnais, le positionnement

de l'agriculture dans l'économie et l'animation de ces territoires, le rôle du tissu économique PMI-PME dans une économie rurale performante, respectueuse de son environnement naturel.

Parallèlement, le président du Conseil général a donné son sentiment sur le rôle de l'Etat dans la construction de l'avenir du monde rural. Pour Jean-Claude Luche, « il faut arrêter d'obéir à des logiques comptables. En Aveyron, nous ne fonctionnons pas qu'à partir d'éléments statistiques qui gommant la réalité des situations. Ici, ce qui donne tout son sens à l'action, c'est le nombre de virages à supprimer sur les routes, la sécurité des déplacements que l'on aborde avec une notion de durée et non en kilomètres, le combat contre des conditions météorologiques qui ajoutent des difficultés aux handicaps naturels. Pour toutes ces raisons, il faut pour le monde rural des politiques différenciées et une péréquation. C'est la seule façon d'arriver à un traitement équitable pour un département comme celui de l'Aveyron ».

Brèves

DES ÉCONOMIES

En 2009, une étude a été menée avec l'ensemble des services pour évaluer les modes de fonctionnement du Conseil général dans un objectif de rationalisation des dépenses. À la suite de cette mission conduite par les conseillers généraux René Quatrefages et Francis Issanchou, des premières mesures concernant la performance énergétique des bâtiments départementaux, la gestion des déplacements et des carburants, la mutualisation des moyens entre les services... seront mises en œuvre dès 2010 et amplifiées les années suivantes.

RIGUEUR DE GESTION

Cette préoccupation de rigueur dans la gestion, qui s'inscrit dans une longue pratique du Conseil général, est partagée par l'ensemble des services associés (Comité départemental du tourisme, Mission départementale de la culture, Aveyron Expansion...) avec lesquels il est recherché une meilleure articulation des missions. C'est dans cette logique et suite à l'étude d'expertise effectuée en 2009 que la Maison de l'Aveyron à Paris a été repositionnée.